

Il est VERT mon cimetière

ENHERBER pour moins désherber !



Votre commune s'est engagée dans une démarche **sans pesticides**.

Dans les cimetières, depuis juillet 2022, la loi impose l'arrêt des produits désherbants.

Que va-t-il se passer ?

Accompagnée par le Parc naturel régional du Gâtinais français, la commune va donc végétaliser son cimetière ! Certaines allées vont être semées par des espèces rustiques à faible développement et des plantations vont être réalisées.

Cela permettra d'entretenir autrement le cimetière. La tonte prendra une place importante dans la gestion des allées. La végétalisation favorise le retour de la faune et de la flore et participe à créer une atmosphère plus propice au recueillement.



Les techniques utilisées

- L'enherbement se fera par semis direct sur les allées.
- Des plantes couvre-sol seront installées dans les interstices.
- Des plantes vivaces seront plantées au pied de certains murs.
- Des arbres ainsi qu'un hôtel à insectes compléteront l'aménagement.



Et vous ?



Veillez à ne pas utiliser de pesticides ou d'eau de javel.



Privilégiez le désherbage manuel pour l'entretien de votre sépulture. Préférez les produits naturels (savon noir, bicarbonate de soude) pour les pierres.



Respecter les plantations et faites vous conseiller par la mairie avant de planter.



Parc
naturel
régional
du Gâtinais français



Réserve de biosphère
de Fontainebleau
et du Gâtinais